

informations *la* cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
Filière Bois-Papier



Vie syndicale
aides publiques



activité régionale
nos responsabilités

Dossier

Le droit à la santé

Des succès qui donnent confiance pour gagner...!



N°16 | octobre 2005

Dossier

Droit à la santé



Editorial 2

A la une 3

- Action, pour défendre l'emploi!

Vos luttes dans la région 4

- Bois-Papier
- Padirac
- Cali-phon
- Chargeurs

Dossier 5-8

- le plan régional de Santé publique
- intervention et action cgt
- pour le droit à la santé
- des succès qui...

Vie syndicale 9

- pôle de compétitivité
- aides publiques

Activité régionale 10

- nos responsabilités

Brèves 11

- IRT
- AG LSR
- Sous-traitance



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 161 • Octobre 2005
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Imprimerie Capitouls

Comment allons nous valoriser auprès de nos syndiqué(e)s et des salarié(e) tous les éléments de confiance de ces dernières semaines pour leur permettre de poursuivre leurs mobilisations et pour gagner ?

Le 4 octobre a été marqué par la présence importante du secteur privé, ainsi dans la métallurgie nous avons enregistré 63 arrêts de travail et 9000 grévistes, avec une participation significative des jeunes, des ingénieurs et cadres parmi les 100 000 manifestants de Midi-Pyrénées.

Les succès revendicatifs au plan national se conjuguent également avec ceux obtenus dans la métallurgie ou dans d'autres professions de notre région.

Par exemple : c'est l'embauche de 10 intérimaires en CDI à Fortech Pamiers et la reconnaissance en maladie professionnelle de 6 salariés contaminés par l'amiante ; c'est aussi l'embauche d'ici 2007 de 100 salariés en CDI à Blanc aéro à Villefranche de Rouergue.

C'est également, après plusieurs actions, le succès sur les salaires à la Sam à Décazeville, aujourd'hui aucun salaire n'est en dessous de 1410 euros, c'est, rappelons-le la victoire sur les discriminations syndicales à RATIER Figeac.

C'est enfin le recul du patronat de la métallurgie sur la remise en cause de nos garanties collectives suite aux mobilisations de cette année et plus récemment avec la manifestation du 9 juin à PARIS.

C'est dans ce contexte qu'intervient le renforcement de la Cgt qui dépasse aujourd'hui les 700 000 adhérents et que les premiers résultats de notre campagne nationale de syndicalisation commencent à porter leurs fruits.

Dans la métallurgie nous sommes au plan national depuis début janvier à 4456 adhésions et 100 bases nouvelles, à 373 adhésions et 14 bases nouvelles en Midi-Pyrénées, avec un engagement de jeunes, de techniciens ou de cadres.

C'est bien à partir des éléments de confiance, des luttes, de nos pratiques et transformations, que nous pourrons développer la **Cgt** ; c'est tout le sens de la préparation de notre 48^{ème} congrès avec nos syndiqué(e)s, par leur consultation, les visites de sites, les forums dont celui de Montpellier le 29 novembre, la désignation des délégué(e)s.



Gérald VEIRIER
Animateur régional Métallurgie
25 octobre 2005



agir en région pour l'emploi...!

il faut donner des prolongements à l'action à partir
des entreprises, des professions, des territoires!

Extraits de la réunion du comité régional du 14 octobre.

"Notre Comité régional a lieu dans une période riche sur le plan de la mobilisation sociale: 4/10, conflit à la SNCM, nombreux conflits dans les entreprises..."

Incontestablement la journée de mobilisation a été un succès, plus de manifestants dans les rues, plus de grévistes que le 10 mars.

Près de 1.200 000 manifestants dans les rues, 100 000 en Midi-Pyrénées. La participation du secteur privé (dans la Métallurgie au plan régional près de 80

arrêts de travail: EADS 4 000 à la manif de Toulouse, 80 % de grévistes chez Bosch et 85 % à la SAM (12), (dans la Santé idem) a été importante ainsi que la participation des cadres!

Les cheminots de Midi-Pyrénées ont poursuivi le mouvement les 5, 6 octobre et l'ont suspendu. Aujourd'hui, est posée la nécessité de la poursuite de la mobilisation pour gagner des conquêtes sociales.

La confédération œuvre auprès des autres centrales syndicales pour gagner des suites unitaires. Il faut bien le reconnaître les choses sont compliquées. Néanmoins, la forte mobilisation du 4/10, son fort pourcentage d'adhésion de l'opinion publique doit permettre de pouvoir gagner sur les revendications dans les entreprises, les professions.

La situation de l'emploi en Midi-Pyrénées

s'est encore dégradée avec:

■ la fermeture de Péchiney Lannemezan 300 emplois concernés dans les Hautes Pyrénées,

■ la liquidation judiciaire de l'entreprise Decathalo (textile tarn) 54 emplois et la menace sur l'usine CDDeluxe avec 57 personnes.

■ dans l'Ariège la situation des Papeteries s'est aggravée et les dernières décisions, après celles de l'été, chez Chargeurs c'est

l'annonce de 632 suppressions d'emplois dans le groupe et les graves conséquences à Avelana.

C'est aussi la fermeture d'ateliers chez Alcan Mercus avec l'arrêt des productions.

A propos de l'emploi, le groupe de travail régional s'est réuni, il considère qu'il faut donner des prolongements à l'action du 4/10 sous la forme d'une multitude de luttes à l'entreprise, sur les territoires, dans les branches professionnelles. Au regard de la situation de notre région, il propose de travailler à **la construction d'une initiative régionale d'action pour la défense de l'emploi et nos propositions.**

Comment et quelle forme et dans quelle perspective? cela conforterait notre démarche autour des projets que nous portons en région, afin de les faire aboutir.

A l'issue du débat le Comité régional décide de retenir cette proposition et de la mettre en débat dans les syndicats et les professions qu'il a rencontré à la suite de sa

réunion. Pour cela des points d'appui existent: les luttes et leurs succès celle toute récente des bateliers du Gouffre de Padirac. Par ailleurs les syndicats du Bois-Papier ont décidé de se mobiliser le jour de la réunion du Comité de pilotage qui est prévue le 9 novembre.

Dans ce contexte la question des services

**construire une initiative
régionale d'action pour la
défense de l'emploi et nos
propositions!**



publics: la manif du 19 novembre à l'appel de la fédération des collectifs de défense et les initiatives en cours le 15/10 rassemblement en Haute-Garonne à l'appel de l'UD31 au moment du congrès des maires, la concertation lancée par le préfet du Gers sont de bons points d'appui pour la perspective de nos assises régionales des services publics début 2006.

filière Bois

Papier :

9 novembre...



Depuis la manifestation exceptionnelle du 15 janvier 2005, à St Giron, organisée de façon convergente par les structures CGT de territoire (région, UD, UL) et la FILPAC, à partir des actions sur le renforcement syndical, l'action CGT continue à se développer. De nombreuses initiatives ont été prises et ont permis de développer nos propositions alternatives. Elles ont été présentées lors des différentes entrevues auprès des élus et du conseil régional (voir précédent Bulletin Régional N°158). Aujourd'hui l'enjeu pour les syndicats cgt des entreprises

concernées, faire en sorte d'inscrire ces propositions dans la prochaine étude "sur l'Avenir de l'Industrie Bois-Papier en Midi-Pyrénées" que nous avons obtenue du Conseil Régional. Il s'agit notamment des réserves de terrain à opérer pour l'implantation d'une machine de cartonnage à St Giron (Midi-Pyrénées région agro-alimentaire n'a pas d'entreprise de production de cartonnage, le groupe Saïca avec son usine à Saragosse, en Espagne, raflant les matières premières de vieux papiers et les marchés du grand Sud-Ouest) et d'une machi-

ne à papier accolée à Tembec (production de pâte à papier) St-Gaudens. Pour mettre en œuvre ces propositions, il faut une volonté politique c'est pourquoi pour soutenir cette démarche, les assemblées de personnel se tiennent à La Moulasse et à Tembec, une réunion publique à Saint-Giron afin de mobiliser la participation du plus grand nombre de délégations de salariés lors du rassemblement qu'organise la cgt devant le Conseil Régional le 9/11 (jour de la réunion du Comité de Pilotage pour l'étude). ■

Padirac

Les bateliers du Gouffre de Padirac (46) étaient en grève pendant 5 jours fin septembre. Ils exigeaient notamment le retrait d'une sanction dont était l'objet l'un de leur collègue. Ce conflit suivi par tout le personnel a contraint la direction à reculer et à rétablir le salarié dans ses droits. Les salariés ont également obtenu l'ouverture de négociations sur leurs revendications. Il a aussi permis que le syndicat CGT se renforce avec 53 adhésions réalisées pendant et à l'issue du conflit.



Cali-Phone

Les élections professionnelles avaient à l'entreprise Cali-Phone, entreprise créée pour faire face à la désindustrialisation du bassin de Carmaux. La cgt présentait des candidats. Elle obtient une large confiance des salariés avec 70 % des suffrages obtenus par ses candidats qui obtiennent ainsi la majorité des sièges.

Chargeurs

Après avoir cédé, cet été, deux de ces filiales de Lavelanet, le groupe Chargeurs poursuit sa restructuration et annonce de nouvelles suppressions d'emplois et licenciements. 180 sont directement menacés sur le site de Lavelanet (09) c'est un nouveau coup dur pour ce bassin d'emploi, un des principaux bassins textile de notre région, pour les hommes et les femmes. Fort heureusement la lutte s'organise, plusieurs rassemblements des salariés ont eu lieu notamment le 13 octobre, dans l'unité des organisations.



Plan régional de Santé publique

L'Etat est et doit rester le responsable de la santé publique et de l'accès aux soins !

La CGT Midi-Pyrénées a été sollicitée pour donner un avis sur le Plan Régional de Santé publique. Dans certains départements comme dans le Tarn et Garonne l'union départementale cgt s'est exprimée sur ce sujet ! C'est dans le cadre d'un travail de débat et d'échange avec les camarades de la coordination régionale de santé que l'opinion de la cgt s'est construite. Lors de l'avis du CESR saisi de cette importante question, **Georges PICARD** au nom du groupe CGT a notamment déclaré :*

AGIR SUR LES CAUSES DE LA DEGRADATION !

"Un état de la santé de la population de Midi-Pyrénées est joint au PRSP*. Un bilan est sans conteste utile, mais ce n'est pas suffisant si l'on ne s'attache pas à analyser les causes et agir sur elles. Constaté qu'il y a des inégalités sociales et de la précarité n'a jamais contribué à les réduire, on peut même constater qu'elles s'accroissent. Ce PRSP se présente sous la forme d'un catalogue de bonnes intentions avec lesquelles tout le monde peut être d'accord, tant il part d'un constat de la situation sanitaire en France. Il est, en effet, annoncé comme une déclinaison en région de plans stratégiques nationaux.

Le PRSP met l'accent sur la prévention et la promotion de la santé et c'est une bonne chose.

La pleine réalisation des objectifs de ce



plan supposerait, de notre point de vue, l'inversion des politiques de santé menées depuis des années dans notre pays. Le but de ces politiques est la maîtrise comptable des coûts de santé et leur réduction. Elles s'accompagnent de culpabilisation des patients accusés de surconsommer, de trop se soigner.

UN CATALOGUE DE BONNES INTENTIONS

Elles se traduisent, encore, par l'institution de numerus clausus pour les étudiants en médecine et de quotas pour les infirmiers, par des fermetures de lits dans les hôpi-

taux, l'instauration d'un forfait hospitalier et son augmentation régulière, l'augmentation du ticket modérateur, les déremboursements successifs de centaines de médicaments, l'instauration du "médecin traitant", la franchise de 1€ sur les consultations, et celle de 18€ sur les actes techniques de plus de 91€,... Mesures censées combler le déficit de la Sécurité Sociale (déficit qui provient plus d'une insuffisance de recettes que d'un excès de dépenses), avec l'inefficacité que l'on sait, mais avec le véritable résultat d'instaurer une médecine à deux vitesses.

(suite page 6)

Quelles propositions pour la santé publique... !

un plan régional en décalage avec la réalité des personnels



Comment, dans un tel contexte, vouloir améliorer la santé publique ? Alors que l'on sait bien que la généralisation de la prévention entraînerait un coût important et, d'ailleurs, pleinement justifié sur le plan humain, mais éviterait à terme des surcoûts dus à des traitements plus lourds.

Le plan régional de santé publique est en complet déphasage avec la réalité vécue au quotidien par les professionnels de santé. Ils ont à faire face à la pénurie de personnels médicaux et paramédicaux qui génère un accroissement de leur charge de travail. Les difficultés de recrutement dans les établissements de santé s'aggrave, alors que pour appliquer le PRSP il faudrait plus de professionnels. Dès aujourd'hui, les listes d'attente s'allongent pour les patients.

Notre société incite à l'individualisme dans tous les domaines et il faudrait s'étonner

L'hôpital public est le meilleur outil en matière de santé publique !

que cela induise des comportements individuels ! Au niveau de la protection sociale, entre autres choses, le gouvernement n'encourage-t-il pas l'individualisme en incitant à la constitution de retraites par capitalisation au détriment de la solidarité représentée par la retraite par répartition ? Plus globalement le libéralisme dominant est bien le terreau de l'individualisme forcé.

L'État est et doit rester le responsable de la santé publique et de l'accès aux soins de

ceux qui en ont besoin. Cette mission doit être guidée par l'intérêt sanitaire des citoyens. L'hôpital public est le meilleur outil en matière de santé publique, dans sa mission rentre aussi l'organisation de la prévention, mais aujourd'hui il manque de moyens financiers et humains pour accomplir ses missions. Hormis l'hôpital public, d'autres acteurs interviennent en matière de prévention, notamment le milieu associatif. Il faut mieux coordonner les différents acteurs comme se propose de le faire le PRSP.

En matière de santé au travail, le PRSP ne fait aucune proposition concrète alors que c'est un enjeu majeur. Le cas de l'amiante est, à cet égard, emblématique. Décélé en 1906 le risque n'a été reconnu que des décennies plus tard, l'utilisation de l'amiante interdite en 1997 seulement. Les spécialistes estiment que 50 000 à 100 000 personnes exposées pourraient développer un cancer lié à l'amiante d'ici l'année 2025.

Des travailleurs sont quotidiennement exposés à des produits nocifs, les conditions de travail ont aussi un effet sur la santé des personnes : augmentation des Troubles Musculo Squelettiques dus aux gestes répétitifs sur les chaînes de fabrication, travail de nuit et équipes tournantes, stress...

Le PRSP fait l'impasse sur le rôle que peuvent jouer les représentants du personnel".

* Plan Régional de Santé Publique

Des succès qui donnent confiance !

la preuve par l'hôpital Lagrave et l'hôpital Général d'Auch pour construire d'autres alternatives

La Grave un hôpital dans la ville, intégré jusqu'en 2005 dans le projet médical du CHU, avec comme spécificité la médecine gériatrique, psychiatrique, humanitaire, sociale. Au prétexte de financer les investissements nécessaires pour le CHU le Directeur Général Monsieur Moinard et la présidente du CA du CHU Madame de Veyrinas parlent de vente de La Grave, et offrent ainsi aux promoteurs un espace rentable.

Alors tout va très vite on vide, on reloge. Les lits de long séjour pour personnes âgées et dépendantes à Ancely dans une nouvelle construction mais au passage on supprimera 40 lits et on augmente de 12 euros par jour l'hébergement à la charge des résidents. Les consultations effectuées à La Grave sont relogées à l'Hôtel Dieu et à Purpan pour certaines, d'autres sont abandonnées par le CHU.

La CGT a informé les salariés du CHU et la population de la volonté du Directeur Général et du Conseil d'Administration de



brader cet hôpital public à des promoteurs chargés de rentabiliser cet espace libéré en construisant du grand standing.

Avec le comité de défense de l'hôpital public, une mobilisation s'est développée, un projet médical, sanitaire et social pour l'hôpital La Grave a été travaillé et présenté aux tutelles (Ministère, ARH, DASS, DRASS). Tenant compte du sérieux du projet et de l'émoi de la population, le Ministre a reculé et aujourd'hui on ne parle plus de vente et certaines de nos propositions sont retenues. Cependant, il faut aller plus loin dans la démarche et faire du site de La Grave un véritable hôpital de proximité répondant aux besoins des habitants du quartier. Autre besoin non pris en compte par le service public c'est la maternité. L'évolution de la démographie du grand Toulouse et ses incidences sur le nombre d'accouchements, bien que prévue par l'INSEE n'a pas été prise en compte lors de la construction de la nouvelle maternité Paul de Viguier. Le constat

aujourd'hui est une explosion de l'activité de la maternité qui doit faire face à environ 4200 accouchements, alors que sa capacité maximale est de 3600. Dans le même temps se sont plus de 14 000 bébés qui naissent dans les cliniques!

Une procédure de régulation est mise en place pour sélectionner les mamans qui auraient droit à accoucher dans le secteur public! C'est totalement inadmissible que l'on renvoie ces femmes vers les maternités privées lucratives ou elles devront payer de leur poche entre 150 et 300 euros.

Le libre choix des couples n'est pas respecté. La seule autre possibilité d'accoucher en secteur public c'est l'Hôpital Joseph Duquing lui aussi surchargé. L'ARH propose d'ouvrir 18 lits sur cette structure cela va dans le bon sens mais c'est encore insuffisant. Pour la CGT une autre maternité publique doit être construite à Toulouse ou en périphérie. ■

...hôpital général d'Auch

Depuis de nombreux mois les personnels de l'Hôpital Général avec la CGT se battent pour obtenir de meilleures conditions pour assurer leur mission de service public. Avec le comité de défense de l'hôpital qu'ils ont impulsé ils ont pris de nombreuses initiatives. Leur présence massive et mobilisée lors du conseil d'administration de juin a permis le rejet du projet d'établissement par ce CA et contraint la direction à examiner d'autres alternatives.

Pour le droit à la santé !

20 octobre : personnels de santé mobilisés



Depuis 20 ans, les différentes politiques ont rendu la sécurité sociale déficitaire pour aujourd'hui privatiser tout le système de santé et réduire l'accès aux soins à une marchandise comme les autres pouvant rapporter des profits.

On ne peut plus entendre que le déficit de la sécu s'agrandit, qu'il va falloir payer encore plus pour pouvoir se soigner alors qu'en même temps, les profits des entreprises ne cessent d'augmenter. Ces profits record, ce sont les salariés qui les produisent, rendons à la population la santé qu'elle est en droit d'avoir.

supérieur à 91 euros devront désormais acquitter une franchise de 18 euros sauf exception.

- la lutte contre les abus et les gaspillages sera menée contre la population.
- augmentation d'un euro du forfait hospitalier journalier (de 14 euros en 2005 à 15 en 2006)

La réforme de l'hôpital décidée par le gouvernement recompose fondamentalement la notion d'accès aux soins dans les territoires des diverses régions de France. Elle a pour conséquence :

- De regrouper dans des superstructures situées dans les grandes villes toute l'offre de soins d'une région déterminée.
- D'abandonner la notion de soins de proximité en fermant les services assurés par les hôpitaux locaux; ces derniers seront transformés exclusivement en hôpitaux de gériatrie.

Dans un même temps, on asphyxie complètement les budgets des hôpitaux, on ferme des lits, des services, des établissements de proximité au profit d'énormes structures financières

Certaines maladies et spécialités seront le monopole du secteur privé. Une fois acquis, ils en définiront les tarifs comme ils le souhaitent! Nous aurons intérêt à avoir les moyens financiers de notre maladie...

Les personnels qu'ils soient du public ou du privé n'en peuvent plus d'être exploités et de ne plus pouvoir soigner. C'est pourquoi parce qu'ils sont des salariés comme les autres, ils travaillent dans les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraites, l'action sociale, ils en ont assez et ne veulent pas que le service public de santé, de l'action

sociale soit aspiré par la régression! Les contraintes budgétaires imposées ne peuvent conduire au démantèlement de l'offre médico-sociale, sociale ou sanitaire. Autant de raisons pour être dans l'action ce 20 octobre. Ils étaient nombreux, plus de 7 000 à participer à la manifestation nationale à Paris. 340 personnels de santé publique, privée avec la **CGT** sont partis de Midi-Pyrénées par train spécial pour cette manifestation. Un succès important, compte tenu du court laps de temps pour préparer cette initiative, qui s'appuie sur les nombreuses mobilisations dans les établissements de notre région. Bien sûr les personnels savent que la mobilisation du 20 octobre ne saurait suffire, elle doit se prolonger et se développer pour contraindre le gouvernement à répondre aux revendications essentielles des salariés tels que l'augmentation des salaires, la retraite, la défense de l'emploi...



■ au 1^{er} mars 2006, 156 médicaments à service médical rendu jugé insuffisant seront supprimés du remboursement. Médicaments pourtant prouvés efficaces par ceux qui les utilisent. Les patients qui reçoivent des soins médicaux d'un montant

La réforme de l'hôpital décidée par le gouvernement recompose fondamentalement la notion d'accès aux soins dans les territoires



journée d'étude 15 novembre...

des pôles de développement
équilibré et solidaire du territoire

La question que nous nous sommes posée en Midi-Pyrénées, avec notre groupe de travail régional "emplois-territoires" c'est : comment rebondir face aux dispositifs qui sont d'ores et déjà là ? La question est posée d'abord pour combattre les présupposés qui les fondent. Les pôles de compétitivité s'appuient en effet sur l'idée qu'en concentrant les efforts financiers, matériels, humains sur les secteurs les plus en pointe, on obtiendra mécaniquement un effet d'entraînement au niveau d'autres secteurs d'activité et au niveau de l'ensemble du pays. Ensuite il s'agit d'opposer le développement solidaire et équilibré du territoire régional à la conception de compétitivité

mise en avant ! Comment ? En agissant pour mettre au centre de cette construction les exigences sociales. Par exemple en Midi-Pyrénées, face à l'accroissement de la sous-traitance et de la précarité en réponse aux besoins de développement de l'aéronautique, les syndicalistes ont depuis longtemps mis en avant la revendication "d'un statut unique du salarié de l'aéronautique". La mise en place du pôle de compétitivité "aéronautique, espace, systèmes embarqués", le déploiement régional de l'aéronautique avec la construction de l'A380, renforcent cette exigence sociale et ce, dans le cadre d'une cohérence territoriale et professionnelle. Ce statut ne serait pas limité

aux salariés d'Airbus. Il intégrerait non seulement ceux des entreprises donneuses d'ordre et des entreprises sous-traitantes, mais aussi les salariés des services, souvent fortement précarisés. Construire des coopérations solidaires et créer des nouveaux liens entre les entreprises du pôle et les autres qui disposent d'atouts importants est aussi un autre exemple. Ces questions seront débattues au cours de la journée d'étude régionale que nous organisons le 15 novembre 2005. ■

**Si vous êtes intéressés, inscriptions
auprès de votre UD ou du secrétariat
régional 05.61.23.35.52**

à propos des aides publiques !

Le Conseil régional vient de décider de créer un **Comité de suivi et de contrôle des aides publiques régionales**. En effet la politique économique régionale est principalement fondée sur l'octroi d'aides publiques aux entreprises sans qu'on puisse connaître leur efficacité sur le développement économique et l'emploi. L'avis du CESR sur cette question a été notamment l'occasion pour la cgt de faire connaître son point de vue sur cette création. **Bernard CAZES**, au nom du groupe cgt a déclaré* "S'agissant des aides publiques aux entreprises, le groupe cgt au CESR demande depuis longtemps, que soit évaluée leur efficacité sur le

développement de l'emploi en Midi-Pyrénées. Pour cela il faut disposer d'outils et d'indicateurs permettant cette évaluation. Aussi, c'est avec satisfaction que nous accueillons la décision du conseil régional de créer un comité de suivi et de contrôle des aides publiques, notamment la possibilité accordée aux représentants du personnel de saisir le dit comité sur la situation de l'entreprise, si celle-ci a bénéficié des aides publiques. Un droit d'alerte en quelque sorte ! C'est un premier pas et notre satisfaction serait totale si les organisations syndicales étaient membres à part entière de ce comité de suivi et de

contrôle. C'est pourquoi nous entendons nous appuyer sur cette première avancée pour permettre aux représentants des salariés d'intervenir dans la gestion des questions qui concernent leur avenir. Nous serons vigilants au contenu du compte rendu annuel lors de la conférence avec les organisations syndicales au niveau régional et nous continuerons à revendiquer la place que doivent y occuper les organisations syndicales, ce qui n'est pas seulement une question de principe mais une question d'efficacité pour un réel fonctionnement de ce suivi et de ce contrôle des aides publiques. " ■

Nos responsabilités en Midi-Pyrénées



travailler les cohérences et les solidarités régionales, des initiatives pour avancer sur des enjeux décisifs !

TRANSPORTS

Suite à la rencontre de Gruissan (voir Bulletin Régional N°159) le Comité Régional a mis en place un travail de coopération entre les différents syndicats du transport en Midi-Pyrénées dans le cadre d'un groupe de travail régional Transports.



Plusieurs rencontres ont eu lieu, elles ont permis d'identifier les problématiques et enjeux de transports en Midi-Pyrénées et de travailler à l'expression de la cgt dans le débat public sur la ligne LGV Toulouse-Paris. Un quatre pages tiré à 20 000 exemplaires vient de sortir et met en évidence la

nécessité de travailler la cohérence régionale dans le cadre d'une conception multimodale des transports. Ce matériel sera largement diffusé aux personnels et aux usagers. La poursuite de ce travail doit permettre de travailler à la construction d'initiatives revendicatives personnels/usagers et de préparer le prochain conseil du comité régional sur les Transports que nous avons

60 ANS SECURITE SOCIALE

décidé de tenir d'ici la fin de l'année pour préparer la conférence de l'UIT*. Les initiatives tenues dans le cadre de cet anniversaire avec l'Institut Régional d'Histoire Sociale ont été un moment fort. Situé au cœur de la journée d'action du 4 octobre, elles ont constitué un élément de cette mobilisation. Le pari de les maintenir le même jour que l'action n'était pas évident mais il a été gagné ! En effet près de 200 personnes ont participé aux 3 temps organisés dont 158 au moment le plus fort de l'après-midi. Soulignons la dimension réellement régionale des initiatives en effet, les militants de 5 UD y ont participé et 3 secrétaires généraux UD étaient présents et ont assuré les présidences de séances et sont intervenus dans les débats. Les apports historiques ainsi que les débats vont donner lieu à l'édition d'un compte rendu par la publication d'une brochure.

* Union Interfédérale des Transports

infosUD...infos UD...infosUD



a tenu son Comité général le 23 septembre. Il s'agissait de faire le point des orientations décidées un an avant lors du dernier congrès de l'UD. Les questions de la vie syndicale et de la syndicalisation ont occupé une place importante tant dans les rapports que les débats des délégués. A partir d'une analyse fine de l'évolution du salariat du département est mis en évidence, l'éclatement du salariat. Quelles nouvelles responsabilités cela pose-t-il pour la cgt des Hautes-Pyrénées et comment se déployer pour être présents et se renforcer dans des secteurs où se trouve la majorité des salariés, condition indispensable au syndicalisme que nous voulons. Comment y parvenir ? avec qui ? Les nouvelles adhésions réalisées depuis le début de l'année dont le rythme est plus important qu'en 2004 crée une dynamique nouvelle pour renforcer la cgt des Hautes-Pyrénées !



a décidé de tenir son congrès les 9 et 10 février 2006. Plusieurs initiatives vont jaloner sa préparation notamment la venue de B.THIBAUT secrétaire général pour rencontrer et dialoguer avec de jeunes syndiqués et non syndiqués le 23 novembre.

Sous-traitance

Une importante réunion entre syndicats **CGT** des entreprises sous-traitantes et donneuses d'ordres s'est déroulée à l'initiative du syndicat CGT AIRBUS. Elle a permis de travailler les solidarités et les convergences d'action et préparer les futures élections professionnelles à EADS auxquelles la cgt revendique notamment le droit de vote pour les salariés des entreprises sous-traitantes. Cette rencontre débouche sur un meilleur échange d'infos entre syndicats.

LSR

L'assemblée générale de LSR se tenait à Najac (12). En présence de L.Viannet et d'anciens dirigeants confédéraux, les 400 délégués-es venues de toutes les régions de France ont rendu un chaleureux hommage à Jacqueline LEONNARD qui quittait ses responsabilités à la Présidence de l'association. Ancienne secrétaire confédérale jusqu'en 1999, Jacqueline assurait la Présidence de LSR depuis. Martine BERNARD-ROIGT représentait le Comité Régional à cette amicale manifestation.

Stage Institut du Travail !

Le prochain stage organisé par le Comité Régional dans le cadre de l'Institut régional du Travail aura pour thème : "Le syndicat, acteur du développement économique". Il s'agira de fournir des éléments de connaissance permettant de comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la répartition des populations et des activités sur le territoire de Midi-Pyrénées... Inscriptions Secrétariat régional

